

LES PLANTES À PARFUM AROMATIQUES ET MÉDICINALES À L'HEURE DES TRANSFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES

ACTES DU 3^E COLLOQUE EN BIOVALLÉE

14—15 MARS 2024

biovallée
L'ASSOCIATION

- 4** CLIMAT, PARLONS VRAI
- 5** PROJECTIONS CLIMATIQUES DE LA DRÔME, IMPACT SUR LES CULTURES DE PPAM
- 6** LES LEVIERS D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE
- 8** LA LISTE DES PLANS DE PAYSAGE
- 10** VOLONTÉ DES RESPONSABILITÉS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES
- 12** DÉVELOPPER LES PRATIQUES RSE VERTUEUSES DANS LA FILIÈRE DES PPAM
- 14** LE COMMERCE ÉQUITABLE DANS LES FILIÈRES PPAM EN FRANCE
- 18** APPROVISIONNEMENT DES PHARMACIES EN CIRCUIT COURT
- 19** PAYSAN-HERBORISTE, ENFIN UNE RECONNAISSANCE !
- 20** RÉGLEMENTATIONS REACH ET CLP
- 21** TABLES RONDES
- 22** INTERVENTION DU BIOCHIMISTE ET DOCTEUR EN BIOLOGIE MOLÉCULAIRE FERNANDO MENDIVE



ÉDITO

Claude Boudeulle

*Vice-présidente et trésorière, Association Biovallée
ambassadrice Drôme, c'est ma nature*

Le marché des PPAM traverse une période conjoncturelle difficile qui ne remet cependant pas en cause sur le fond l'engouement des consommateurs pour des produits naturels, un besoin d'authenticité et de traçabilité de plus en plus fort. L'utilisation des PPAM se diversifie : cosmétique, gastronomie, parfumerie, agroalimentaire, pharmacie, aromathérapie, santé, débactérisation des salles blanches... Les parfums et les cosmétiques en tant que produits finis ne correspondent plus seulement à une odeur, à une marque, au prestige. Ils renvoient à un territoire, à des savoir-faire.

C'est ce qui se vit en Biovallée au quotidien. Faire territoire, c'est combiner la coordination des acteurs et la réflexion sur la gestion des ressources. La valorisation de cette filière d'excellence s'intègre pleinement au cœur des objectifs de l'association Biovallée. La synergie entre productrices et producteurs, consommatrices et consommateurs, entreprises, coopératives locales, structures d'accompagnement et collectivités a été l'objet d'un colloque en 2020, très bien accueilli. Le succès de la 2^e édition en 2022 abordant la phytothérapie et l'aromathérapie en santé animale et en santé humaine, nous a conforté dans l'idée de réaliser tous les 2 ans une telle manifestation.

2024 a abordé les plantes à parfum aromatiques et médicinales à l'heure des transformations environnementales et sociétales. Nous avons essayé de répondre à cette question : quelles adaptations pour une filière souhaitable ?

CLIMAT PARLONS VRAI

Jean Jouzel

Paléoclimatologue

Jean Jouzel dresse un tableau peu réjouissant des différents aspects du changement climatique : il insiste sur le fait que la prise de conscience date des années 1970-80 et sur l'accélération observée ces dernières années.

« Vers quoi allons-nous ? Cela va dépendre de notre comportement. **C'est aujourd'hui que nous décidons de la 2^e partie du siècle. Mais quoi que nous fassions il n'y aura aucun changement dans les 10 prochaines années** » assure-t-il.

Selon lui la température augmentera probablement de 2 degrés d'ici 2040 et les conséquences seront importantes, avec des phénomènes irréversibles.

Le réchauffement pourrait devenir la première cause de perte de la biodiversité, constituant une menace pour la nature autant que pour l'humanité.

Les gels tardifs auront un impact plus important sur la végétation qui se comporte déjà différemment. Les sols seront globalement ceux que l'on observe aujourd'hui en période de sécheresse. Les étiages des cours d'eau encore plus marqués signifieront une diminution de la disponibilité en eau.

« Un effort de planification écologique a été fait, je suis en phase avec les objectifs mais je crains pour leur réalisation. Il faudrait être plus attentifs aux préconisations de la convention citoyenne pour le climat, 20 % seulement ont été prises en compte. Il est indispensable de participer à l'atténuation des conséquences du changement en cours. Il faut parvenir à la neutralité carbone pour que l'effet de serre arrête d'augmenter.

Sans solidarité on n'y arrivera pas. Pour moi la modération de la hausse des températures d'ici la fin du siècle reste possible mais l'adaptation sera tout de même très difficile » estime le scientifique qui a participé à tous les rapports du GIEC.

Il invite les élus locaux à prendre des décisions, en particulier en faveur des énergies renouvelables. ●

↳ www.ethnopharmacologia.org



PROJECTIONS CLIMATIQUES DE LA DRÔME, IMPACT SUR LES CULTURES DE PPAM

Emilie Rannou

Responsable de l'équipe grandes cultures, maraîchage
et PPAM de la Chambre d'agriculture de la Drôme

Un groupe de travail au sein de la Chambre d'agriculture étudie les projections et les simulations climatiques qui ont été présentées par Jean Jouzel à l'échelle du département. Il a choisi le scénario le plus pessimiste du GIEC pour élaborer des prospectives en 25 points de la Drôme, en relation avec les cultures impactées.

Emilie Rannou, qui fait partie de ce groupe, a présenté **l'exemple de Saillans**.

Une hausse de 4 degrés est envisagée, avec des écarts par rapport aux températures actuelles surtout en mai et juin et avec des hivers plus doux, de même que des déficits hydriques dès le mois d'avril. Les projections établies dans le cadre du Sage du bassin versant de la rivière Drôme annoncent une diminution de 60 % du volume disponible (pour le Rhône ce chiffre est de 30 %).

Le stress hydrique impliquera sans doute un besoin d'irrigation pour les lavandes et lavandins ; la qualité des huiles essentielles sera impactée. « La plante aura-t-elle son repos végétatif ? » s'interroge Emilie Rannou qui prédit un avancement des dates de récoltes. Parmi les solutions d'adaptation déjà en cours : un levier génétique, des couverts de végétaux et du paillage ainsi que des rotations plus longues, une diversification allant jusqu'à l'agroforesterie.

Au niveau de la filière on évoque des leviers agronomiques et de la robotisation et à l'échelle du territoire de la gestion de l'eau et des aménagements mutualisés. La structuration de la filière fait sa force mais la vigilance s'impose par rapport aux délocalisations des productions et à la réglementation. ●



1 LEVIERS D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

RESTITUTION D'ENQUÊTE AU SEIN DU RÉSEAU BIO

Catherine Golden

*Chargée de mission filière grandes cultures
à la FNAB (fédération nationale
de l'agriculture biologique)*

Catherine Golden donne les résultats d'une enquête réalisée fin 2022 au sein du réseau PPAM. Celle-ci indique notamment le fort impact de la sécheresse de 2022 et de l'alternance des périodes très pluvieuses et très sèches en 2021 et 2022. Le stress hydrique a induit des baisses de rendement avec parfois un recours à l'irrigation, ainsi que des attaques plus intenses de bio-agresseurs. Un grand nombre d'espèces ont été impactées, surtout les menthes et mélisses, tout comme la cueillette de plantes sauvages (ail des ours, aubépine etc.). Les pratiques employées pour une adaptation à ces phénomènes sont l'optimisation de l'irrigation, le stockage et le paillage, le décalage de la date des semis et des plantations, l'agroforesterie, l'implantation d'espèces moins demandeuses en eau, l'ombrage, les couverts végétaux, les bandes cultivées entre les PPAM. **La gestion des itinéraires techniques agricoles** est apparue parmi les besoins, au travers des choix déjà cités mais aussi de l'association des cultures, la fertilité et la vie des sols, la lutte contre les nouveaux ravageurs et maladies de même que la nécessité de faire face aux évolutions dans la cueillette sauvage. L'opportunité des plantes méditerranéennes de s'adapter à de nouveaux climats apparaît comme un point favorable. ●

Les arbres sont des auxiliaires de culture, des pompes à nutriments et eau.

ARBRES ET EAU

DEUX PILIERS POUR DÉVELOPPER LA RÉSILIENCE DES SYSTÈMES AGRICILES BIO

Myriam Desanlis

*Chargée de mission à la FRAB (fédération
régionale de l'agriculture biologique)*

L'arbre et l'eau sont présentés par Myriam Desanlis comme **deux piliers pour développer la résilience des systèmes agricoles**. Sur des zones en pente, le travail du sol et l'implantation perpendiculairement à cette pente est préférable, la création de zones enherbées et la plantation d'arbres renforcent le ralentissement de l'eau, de même que les engrais verts en inter-cultures. La perméabilité du sol est un atout, de même qu'une certaine rugosité de celui-ci. La question du stockage de l'eau est évoquée (gouttières sur serres remplissant des bassins, drains sur les bordures des parcelles, création de mares et de zones humides), celle de **l'hydrologie régénérative** également avec l'ajout de haies, l'amélioration de l'infiltration de l'eau en limitant son ruissellement via un travail du sol et des implantations perpendiculaires à la pente, sa distribution grâce à des fossés avec des pentes très faibles. La densification des cultures, les changements de dates de plantations, l'association des cultures sont cités et, pour limiter les pertes, le binage, le paillage et les brise-vent semi-perméables. Les arbres sont des auxiliaires de culture, des pompes à nutriments et eau. L'exemple de tilleuls en inter-rangs de thym et romarin est donné de même que celle des haies de noisetiers, sureau, cassis entre les parcelles. ●

HYDROLOGIE RÉGÉNÉRATIVE

Hervé Covès

Ingénieur agronome, franciscain
exemple du Gaec de Montlahuc

Hervé Covès s'appuie sur les expériences de Ver de Terre Production, un réseau de producteurs qui mènent des actions précises. Il introduit ses propos par des photos satellite indiquant la présence d'eau dans les sols, en particulier de la vallée de la Drôme. « *Les ripisylves (en bordure des cours d'eau) sont les endroits les plus secs. Les producteurs de PPAM construisent des déserts, comme les viticulteurs. Il faut en être conscients* » lance-t-il avec force. Il présente ensuite une zone accompagnée à Chancuda au Portugal présentant des couverts végétaux, une ripisylve élargie, des plantations d'agrumes, coexistant avec des cultures de PPAM. Il expose ensuite la différence entre deux sortes de **champignons** observés sur les racines des végétaux : les **ectomycorhizes** (externes), défavorables aux cultures sous les arbres, et les **endomycorhizes** (internes), rhyzophagus, **qui créent un réseau complémentaire** pilotant l'eau dans la plante. Un inventaire de 128 plantes a été fait montrant les symbioses en place, une vingtaine de plantes sont favorables à ces connections.

Dans l'hémisphères nord les trames de champignons présentes dans les sols sont celles des ectomycorhizes, c'est l'inverse dans l'hémisphère sud. Pour s'adapter assure Hervé Covès il faut **mettre en place de nouvelles trames**. C'est ce qui s'est passé naturellement au Gaec de Montlahuc à Bellegarde en Diois. Les spores des champignons sont arrivées grâce aux oiseaux migrateurs (disséminées avec le concours des castors), elles ont généré la transformation des sols, en milieu humide mais également dans les zones plus hautes et sèches où l'amélanchier attire les oiseaux. « *Il faut créer un écosystème favorable à la production des PPAM, mettre des plantes endomycorhiziennes telles que les buis taillés, il faut adapter les arbres à nos besoins. Il faut surtout prendre la décision de changer pour sortir d'un mode de civilisation bloqué* » a conclu le scientifique. ●

↳ www.verdeterreprod.fr

Il faut surtout prendre la décision de changer pour sortir d'un mode de civilisation bloqué.



SICA BIO-PLANTES

HAIES BOCAGÈRES EN CULTURE DE PPAM

Daphnée Audras

Coordinatrice du laboratoire Sanoflore

Pierre Battail

Agronome dans l'entreprise Elixens

Les deux intervenants présentent les projets de plantations de haies bocagères réalisées sur la ferme expérimentale de l'entreprise Sanoflore à Lozeron et chez plusieurs producteurs de PPAM de la Sica Bio-plantes partenaire de l'entreprise Elixens basée à Eurre.

Pierre Battail a insisté sur la coordination entre les acteurs pour les 3,5 km plantés chez les agriculteurs, ceux-ci étant au centre du projet. L'ADAF (association drômoise d'agroforesterie) a assuré la conception des haies plantées notamment par des étudiants. Il en coûte 7 à 10 € le mètre linéaire à moins de faire soi-même ses plants.

Pour ce qui concerne la ferme expérimentale, sur le plateau des Chaux, 40 espèces différentes ont été plantées sur 1,5 km, en lien avec l'association Lysandra, pour lutter contre le vent, sur un terrain très calcaire. Du paillage de chanvre a été ajouté et l'on a déjà observé le retour d'oiseaux tels que l'engoulevent d'Europe et la bécasse des bois ainsi que l'a relaté Daphnée Audras.

L'objectif national est de 50 000 km de haies plantées d'ici 2030 mais 23 000 km ont été arrachés entre 2017 et 2021. ●



2

VOLONTÉS DES RESPONSABILITÉS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES

DÉPLOIEMENT RSE EN ENTREPRISE

Pierre-Philippe Gary

*Directeur général de la société Bontoux
à Saint-Auban-sur-l'Ouvèze,
président du fond de sauvegarde
de la lavande*

Le directeur de cette entreprise familiale qui emploie 100 personnes sur le site témoigne du vécu de l'entreprise par rapport à la démarche RSE (responsabilité sociétale des entreprises), entre valeurs et opportunisme. Cette démarche a été entreprise il y a 9 ans sous la pression des consommateurs, avec un comité de développement durable, dans l'objectif de se différencier. Mais il y a 5 ans on s'est rendu compte que ce n'est pas différenciant et que l'équation est compliquée entre démarche authentique et green washing. « *Des clients se sont désengagés, mais on y a pris beaucoup de plaisir et on a décidé alors de se baser sur nos valeurs et nos salariés* » raconte Pierre-Philippe Gary. « **Ça nous a apporté du sens et ça a fédéré les équipes autour du projet** ».

« *Faut-il faire de l'audit environnemental et social sans faire de l'audit économique ? Je ne le pense pas, il faut lier les 3 aspects* ». L'entreprise a des projets d'agroforesterie, elle travaille sur l'énergie, pour la distillation en particulier et sur la gestion de l'eau. Elle a mis en place des outils de mesure. ●



3

DÉVELOPPER LES PRATIQUES RSE VERTUEUSES DANS LA FILIÈRE DES PPAM

GREEN IMPACT INDEX

UN OUTIL DE PILOTAGE DES TRANSITIONS SOCIÉTALES ET ENVIRONNEMENTALES

Kim Giraud-Bonne

*Chargée assurance qualité pour Ladrôme
Laboratoire à Saillans (26)*

Ladrôme Laboratoire a participé à la co-construction par un consortium du Green impact index, **un outil d'affichage** (avec des notes de A à E) qui intègre différents facteurs et définit **le niveau d'éco-conception** des biens de consommation. Il a été bâti autour d'un cadre réglementaire et se veut transparent, vérifiable, justifié et accessible. Un document de référence (une AFNOR Spec) a été créé en 2021 par un groupe de travail de 120 personnes de 26 organisations. Il prépare une 2^e version appelée à devenir norme, voire norme internationale. 55 critères sont pris en compte (dont : une formule éco-conçue, les impacts fabrication et transport ainsi qu'une phase d'utilisation). Kim Giraud-Bonne a pris pour exemple de cotation le critère emballage. « Pour nous les notes ont un impact sur les choix de nouveaux produits ou le relooking d'autres. L'outil est adapté à toutes les tailles d'entreprises et permet de capitaliser les efforts engagés par l'entreprise ». ●

LE COMMERCE ÉQUITABLE

UNE DES RÉPONSES AUX ÉVOLUTIONS CLIMATIQUES ET SOCIÉTALES

Christelle Lamouche

Chargée de développement commerce équitable Arcadie

Arcadie commercialise des plantes sèches sous la marque L'Herbier et des épices sous la marque Cook près d'Alès dans le Gard. Elle possède une ferme expérimentale de 17 hectares. Née en 1980 dans l'Aude l'entreprise a acquis des terres en 2010 et participé à l'élaboration d'un réseau régional de producteurs. En 2017 les enfants des créateurs qui prennent la relève affichent leur souci d'avoir un impact positif, avec une gouvernance horizontale, un objectif de qualité, du 100 % bio, des conditions de transport acceptables,

des achats responsables et la prise en compte des aspects sociaux. En 2022 ils élaborent les engagements pour 10 ans : une entreprise citoyenne, des produits 100 % équitables et locaux, un impact environnemental positif, le renforcement des liens locaux. Arcadie vise 100 % de produits issus du commerce équitable, notamment ceux issus de Madagascar. Elle a participé à la création du **label Biopartenaire** pour le commerce équitable qui a contribué à la définition d'une réglementation claire. Il suppose un dialogue continu et une transparence complète, un engagement sur un minimum de 3 ans, des prix plancher calculés sur les coûts de production. Ce qui induit **des prix d'achat forcément supérieurs. La valorisation des modes de production respectueux de l'environnement et de la biodiversité** a été ajoutée en 2021 comme un principe clef. Un voilier cargo est en cours de construction : c'est le projet Windcoop de transport depuis Madagascar d'au moins 25 % des volumes par une compagnie maritime militante. ●

VALORISER LES TERROIRS DE PRODUCTION

UN OUTIL AU SERVICE D'UN ENGAGEMENT RSE

Adeline Duval

Responsable traçabilité au sein du groupe Clarins

Guillaume Lascourrèges

Directeur du développement durable

Le groupe (qui emploie 8000 personnes et travaille en particulier avec Elixens) examine les scénarios du GIEC pour évaluer les 208 plantes utilisées pour les produits avec une approche liée au changement climatique. « En prenant en compte les enjeux puis les résultats et les engagements, il s'agit de valoriser l'adaptation des terroirs de production, définis par des sols en bonne santé et l'excellence des individus » énonce Guillaume Lascourrèges.

Adeline Duval évoque **la plate-forme de traçabilité consommateur (T.R.U.S.T)** qui a été lancée, un outil de transparence et de valorisation des filières. Il prend en compte les étapes de fabrication (avec la date), l'origine des ingrédients et leurs propriétés cosmétiques, les engagements environnementaux. Tout ceci tend à l'augmentation **la qualité de l'information.** ●



4

LE COMMERCE ÉQUITABLE DANS LES FILIÈRES PPAM EN FRANCE

OPPORTUNITÉS ET RÉPONSES AUX PRINCIPAUX ENJEUX DES FILIÈRES LES MICRO-FILIÈRES

Julien Zanatta

Chargé d'études filière PPAM, France Agrimer

Julien Zanatta communique les résultats d'une étude sur le commerce équitable dans la filière PPAM basée sur 3 partenariats existants. Il énonce auparavant quelques chiffres : les surfaces de production ont augmenté de 25 % entre 2015 et 2021 et baissé de 5 % entre 2021 et 2023. La moitié des productions sont des lavandes et lavandins. 25 % des surfaces sont en bio. Il signale que les équilibres sont très précaires et que les consommateurs sont demandeurs de **qualité** mais considèrent aussi **les critères sociaux et environnementaux**. Sachant cela le commerce équitable est-il une opportunité pour la filière ?

Il souligne les 3 vagues enregistrées, correspondant à 3 types de motivations : les pionniers dans les années 2000 qui ont développé des partenariats très forts, les engagements étant inclus dans leurs valeurs, puis dans les années 2010 les grandes marques poussées par le RSE et enfin depuis 2020 ceux qui utilisent le commerce équitable comme un argument marketing et apposent le logo (ce qui n'était généralement pas le cas des 2 autres types).

Il passe en revue les impacts, économiques en particulier : sécurité de vente, engagement de qualité, contribution à la viabilité et pour les groupements de producteurs : mutualisation des équipements, stabilité des volumes et des coûts d'approvisionnement.

Il existe des freins à ce choix : un fort investissement en temps et en énergie, le coût du label et les flous pour le consommateur par rapport à l'ensemble des labels ainsi qu'une faible connaissance du commerce équitable nord-nord. Les risques étant la pression de la distribution et l'exclusion des personnes moins aisées. Ainsi, selon Julien Zanatta il faut créer la confiance du consommateur, susciter l'intérêt des acteurs économiques et permettre leur adhésion. ●

↳ www.franceagrimer.fr

SICA BIO-PLANTES ELIXENS FRANCE

UN MODÈLE BIO ET ÉQUITABLE PROTECTEUR

Claire Chastan

Gérante Sica Bio-Plantes

Melissa Ballandreaud

Responsable des achats, Elixens

Le partenariat entre l'entreprise Elixens France et la Sica Bio-Plantes, pour la filière Dauphiné-Provence, a été développé par les 2 intervenantes. La Sica réunit une cinquantaine d'agriculteurs producteurs de PPAM bio (36 espèces). Un engagement historique les lie à l'entreprise Elixens pour un apport total. Il s'appuie sur des contrats de 5 ans reconductibles, des prix négociés avant la campagne, une perspective de développement sur le long terme et la création en 2022 d'une caisse de péréquation abondée par les deux parties. Les productions sont certifiées Bio partenaires et commerce équitable. Les avantages ont été soulignés. Pour les agriculteurs : sécurité des débouchés, prix plancher fixés, vision sur les perspectives de développement et lien constant permettant de connaître la situation des marchés, formations et aide administrative. Pour Elixens : traçabilité, sécurité des approvisionnements, qualité, accès aux parcelles et réponse aux attentes sociétales et environnementales.

L'organisation apparaît comme une force pour faire face aux difficultés : hausse des coûts de production, contraintes réglementaires et lourdeur administrative, avec un appui technique pour les essais et la réalisation des analyses par l'entreprise, et enfin l'assurance de la vente des produits en cas de surproduction nationale.

Les actions en faveur de la biodiversité ont été citées. Outre les plantations de haies (lire plus haut), de l'agroforesterie sur 2 parcelles, des nichoirs, des cultures attractives et des engrais verts. Les adaptations aux changements climatiques sont en cours : diversification des productions et essais en partenariat avec le lycée horticole de Romans. ●

4



Jean Jouzel



Émilie Rannou

5



Adeline Duval

Guillaume Lascourrèges

13



Hervé Covès

8



Pierre-Philippe Garry

7



Myriam Dessantis

15

Julien Zanatta



Celia Despax

18

11



Audrey Benavent

Mathieu Guesdon

19

7



Daphnée Auras

Pierre Battail

9

Melissa Ballandreaud

Claire Chastan



15



Catherine Golden

20



Marie-Pierre Monier

PROJET CIRCOUPAM

APPROVISIONNEMENT DES PHARMACIES EN CIRCUIT COURT

Célia Despax

Pharmacienne,
coordinatrice projet Circoupam

Le projet Circoupam consiste en une étude de faisabilité de l'approvisionnement en plantes médicinales des officines en circuit court. Porté par le syndicat Simples et mené par un comité de pilotage pluridisciplinaire, il a démarré il y a 2 ans par la diffusion d'un questionnaire auprès des paysans herboristes et des professionnels des officines afin de cerner la faisabilité du projet. **97 % de ces professionnels** se déclarent **intéressés**, dans l'objectif de soutenir le développement territorial, d'améliorer la traçabilité des plantes et de réduire l'impact carbone. 80 % n'ont jamais rencontré de **producteurs de plantes** ; ils mettent en avant la qualité plus que la traçabilité et avant la rentabilité. Les producteurs sont favorables à **95 %**. Il faut savoir que 200 tonnes de plantes sont vendues en officine chaque année, soit l'équivalent d'un CA de 25 millions d'euros.

Un film (visible sur le site du syndicat Simples) a été tourné pour présenter le projet et favoriser les rencontres.

Le circuit court apparait comme un vecteur de développement à la fois pour les paysans et pour les officines. Une pré-analyse financière a été réalisée. Elle indique un panier moyen phyto des patients entre 11 et 15 €. Elle annonce un prix 50 % plus élevé pour les infusettes circuit court que pour les industrielles et de 29 % maximum pour les prix du vrac par rapport aux grossistes dits pharmaceutiques.

Le projet apparait comme **tout à fait faisable**. Il est créateur de nouveaux débouchés, de liens, de connaissance de la réglementation. L'objectif désormais est d'avoir de nouveaux porteurs de projets et de montrer que les plantes sont conformes à la pharmacopée européenne via les pratiques des petits producteurs. L'étude est à consulter sur le site internet du syndicat Simples. ●

➔ www.syndicat-simples.org



PAYSAN-HERBORISTE, ENFIN UNE RECONNAISSANCE !

RETOUR SUR LE TITRE ET FORMATIONS À VENIR QUELLES INCIDENCES ?

Audrey Bénavent

Syndicat Simples

Mathieu Guesdon

Paysan-herboriste

La mission sénatoriale sur le métier de paysan-herboriste et le colloque Biovallée de 2022 ont participé à la dynamique de ce dossier.

« Il s'agissait de pouvoir exercer notre métier dans le cadre de la législation : vente, transformation et information-conseil autant que faire se peut », indique Mathieu Guesdon. Un groupe de travail

a élaboré un **référentiel métier** d'activités et de compétences en 2021. Il a été **enregistré en septembre 2023** par France Compétences. Toutes les étapes (bonnes pratiques et respect de la ressource, cultures à taille humaine, transformation des PPAM, commercialisation en circuit court avec infos au client, gestion de l'entreprise) ont été réalisées dans le respect de **l'agroécologie paysanne**.

Audrey Bénavent, herboriste en Corrèze, fait part de son expérience. Selon elle, il était important de définir, collectivement, un nom qui correspond bien au métier. Cela n'ouvre pas de droits supplémentaires mais la 2^e étape portera sur l'élargissement concernant le conseil (vertus des plantes notamment). En outre **une formation adaptée** est en cours de construction à partir des pratiques des paysans-herboristes qui va marquer une validation de leurs compétences.

Chacun pourra utiliser le nom de paysan-herboriste, qu'il ait suivi ou non cette formation. La fédération des paysans herboristes devient organisme certificateur et il y a en réalité 2 formations. **Une formation longue de 1200 heures** sur une année avec 29 semaines en organisme de formation (pour l'instant les CFPPA de Nyons et de Montmorot) et 18 en stage. Ainsi qu'**une validation des acquis par l'expérience** (depuis janvier 2024) par les CFPPA et autres structures compétentes. Cette validation est importante pour être inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles). Après la demande de recevabilité, il s'agit de rédiger un livret rassemblant les preuves pour chacun des blocs de compétences puis de soutenir le rapport devant un jury, ceci dans un délai de 3 ans après la demande, afin que la fédération puisse délivrer le titre.

Il reste à communiquer en direction des lycées professionnels en particulier, à tester les premières formations et à déployer les partenariats avec les autres centres de formation. ●

RÉGLEMENTATIONS REACH ET CLP

SUITE DE LA MISSION SÉNATORIALE

Alain Aubanel

Président du syndicat national des PPAM de France

Marie-Pierre Monier

Sénatrice

Alain Aubanel donne quelques éléments sur les réglementations Reach et CLP (classification étiquetage et emballage des substances et des mélanges). « *Nous sommes arrivés à un compromis de bon sens. Un accord provisoire a été obtenu, avec une dérogation en date du 5 décembre 2023 pour l'utilisation des plantes ou extraits de plantes non chimiquement modifiés* », avec une clause de révision de 5 ans. Celle-ci suppose que soit démontré dans l'intervalle la non-dangerosité des produits, y compris pour l'environnement.

« *Le débat sur la réglementation Reach va impacter les distilleries, elle suppose un coût très important, pour chaque plante, ce qui est inadmissible. Mais je pense qu'on arrivera à faire changer les choses* ».

Marie-Pierre Monier évoque rapidement la mission sénatoriale, parlant de la déception du sénateur Joël Labbé de n'avoir pas réussi à faire rétablir le métier d'herboriste.

Parmi les avancées elle note la valorisation du patrimoine lié aux lavandes, la structuration de la filière, la certification professionnelle des paysans-herboristes. Rappelons que le diplôme d'herboriste a été supprimé le 11 septembre 1941 par le gouvernement de Vichy.

Les propositions d'amendements qui ont trait à la prise en compte des plantes dans les formations médicales et paramédicales n'ont pas encore abouti. ●



TABLES RONDES

LES TRANSFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES ET SOCIÉTALES ET LEURS IMPACTS SUR LA PRODUCTION

COMMENT S'ADAPTER ?

Alain Aubanel

*Producteur et distillateur,
président des Pam de France*

Christelle Lamouche

Catherine Golden

Myriam Dessanlis

Pierre-Philippe Gary

Selon Alain Aubanel 80 % des PPAM sont vendues en dessous des prix de revient, le lavandin a perdu 80 % de son prix à cause d'acheteurs à bas prix et le risque majeur est la disparition des productions si rien n'est fait. Mais d'après lui les opportunistes vont disparaître et ensuite on pourra reconstruire, « *néanmoins c'est hyper-urgent* ».

Les autres intervenants se sont exprimés sur l'importance de connaître les coûts de revient, sur la lourdeur administrative de la construction de la traçabilité ou sur l'intégration des aléas climatiques pour définir un prix assurant une rémunération garantie au producteur.

Soutenir un producteur c'est acheter quand on n'a pas besoin, avance Pierre-Philippe Gary. Et Christelle Lamouche rappelle que le commerce équitable interdit d'acheter au prix plancher et qu'il prend en compte les augmentations inhérentes aux aléas. « *C'est un pari qui est fait. Et si ça ne marche pas, une réflexion est menée avec le producteur pour décider s'il est bien de garder telle ou telle plante* ».

Sami Corcos, qui anime l'ensemble des débats de ce colloque, note la prise en compte dans le prix de la qualité du produit et du taux de principes actifs des plantes. Regarder d'où vient le produit est donc essentiel.

Le débat se clôture sur les coûts liés à la

réglementation et les coûts cachés comme la dépollution de l'eau, et sur la conclusion suivante : il faut éduquer les jeunes générations à la qualité de ce qu'on consomme. ●

DÉBAT SUR LES SUJETS TRAITÉS

MISE EN PERSPECTIVE AVEC L'EXPÉRIENCE PÉRUUVIENNE

Fernando Mendive

Audrey Bénavent

Julien Zenattat

Thomas Echantillac

Association française des cueilleurs

Les débats, ponctués par des interventions de la salle, sont marqués par plusieurs réflexions. Des enjeux similaires à ceux du Pérou existent en France. Dans les deux pays tous les acteurs de la chaîne sont en dialogue. Pour s'adapter au changement, il faut **s'occuper de chaque chaînon de la filière** mais il y a parfois des difficultés de communication. Il faut mettre en marche le concept équitable, prendre en compte les autres domaines et pas seulement le sien. Prendre en compte aussi les plantes, la ressource. L'importance des partenariats est soulignée, notamment avec les responsables des milieux riches en biodiversité.

L'organisation en amont de l'achat, pour ce qui concerne les circuits courts est soulevée. La demande est importante de la part des entreprises ce qui peut aboutir à des conflits entre cueilleurs. L'argument sociétal de **traçabilité** est primordial dans le choix des plantes, sauvages notamment.

Comment réunir autour de la table les petits producteurs et les transformateurs utilisant 80 % de plantes non locales pour réfléchir à une interprofession ? Il faut parvenir à **un changement de mentalités** des personnes, leur montrer qu'elles ont **un intérêt commun**, répond Fernando Mendive en conclusion. ●

LA BIO-PROSPECTION INTERCULTURELLE AU PÉROU

Fernando Mendive

Docteur en biochimie moléculaire

Fernando Mendive, Argentin d'origine travaillant au Pérou depuis 15 ans, témoigne de son expérience dans l'une des régions de l'Amazonie péruvienne. Il explique qu'il y a plus de 20 000 espèces de plantes au Pérou et que 7000 savoir-faire traditionnels ont été enregistrés au sein de 95 communautés indigènes ; elles concernent principalement des plantes.

Il présente **la diversité biologique et génétique comme un moyen d'adaptation aux changements climatiques et aux changements socio-culturels**. Selon lui, face à cette diversité nous établissons des rapports de pouvoir et de soumission et c'est ce qui s'est passé et se passe encore en Amazonie. « *Il n'y a pas de relation entre le monde indigène et celui de la culture industrielle. Mais il y a un rapport caché puisque la plupart des molécules chimiques utilisées viennent des plantes et donc des savoir-faire traditionnels* » constate-t-il. Il expose ensuite la mise en place d'une filière de plantes médicinales au sein du laboratoire des produits naturels du centre Takiwasi dont il était en charge. Il s'agissait de mettre au point une méthodologie pour créer et mettre sur le marché de nouveaux produits avec des communautés autochtones en valorisant leur culture. Et de développer un projet de recherche clinique destiné à mettre en évidence le potentiel de la médecine traditionnelle amazonienne pour traiter les addictions.

En 2009, le laboratoire a demandé une certification en bonnes pratiques de fabrication. Celle-ci a été obtenue en 2018. La plante choisie par ce dernier était la griffe de chat (issu de l'écorce d'une liane), utilisée par toute la communauté amazonienne indigène. Les agences de coopération internationales ont manifesté leur intérêt pour le développement d'une filière de plantes médicinales.

L'institution était prête à travailler avec des communautés autochtones. Celles-ci ont créé en 2010 une fédération pour protéger leurs territoires et leurs ressources via des économies durables.

Il n'y a pas de relation entre le monde indigène et celui de la culture industrielle. Mais il y a un rapport caché puisque la plupart des molécules chimiques utilisées viennent des plantes et donc des savoir-faire traditionnels.



La population de griffe de chat a été évaluée grâce à des coopérations allemande et suisse. Après la mise en place d'un programme national de conservation de la forêt (2013), une autorisation de cueillette (2014) et l'aide d'une organisation canadienne pour la construction d'un bâtiment, le ministère a apporté un soutien à la structuration des coûts de production dans une démarche de commerce équitable. En 2018 le ministère de la santé péruvien a donné l'autorisation d'utilisation des produits en médecine alternative. Le problème majeur était le coût de production de ces produits, 2 ou 3 fois plus élevés que les prix du marché. « *Comment faire pour vendre dans ces conditions et comment maintenir la motivation des paysans ?* » a questionné Fernando Mendive.

Le scientifique a évoqué ensuite la mise en rapport des savoirs traditionnels liés à la biodiversité et le développement des produits, deux aspects complémentaires selon lui. Cela justifie une **bio-prospection interculturelle** dans les savoirs liés aux techniques de récolte, aux méthodes de transformation, à la connaissance des effets secondaires et des contre-indications. Pour aboutir à des négociations afin d'assurer **une distribution équitable des bénéfices**.

Les savoirs traditionnels sont consignés dans un registre, le travail ayant été fait avec 8 communautés. L'adaptation à la domestication des plantes collectées est testée dans un jardin expérimental, les tisanes sont goûtées, les caractéristiques organoleptiques définies. Des analyses microbiologiques sont réalisées. Un important travail est réalisé pour la formulation, des « *sages* » participent au choix des éléments graphiques pour la commercialisation. La transformation se fait au laboratoire, les femmes indigènes vont s'y former. La communauté est propriétaire des produits. « *On a abouti à une distribution différente de la richesse et à l'incorporation des façons de se lier plus écologiquement avec des êtres vivants non humains* » a conclu Fernando Mendive. ●

✉ fmendive@bionegocios-sostenibles.com

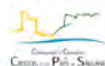
ASSOCIATION
BIOVALLÉE

Écosite du Val de Drôme
Place Michel Paulus
26400 EURRE

04 26 52 11 22
association@biovallee.net

SIRET **753 257 815 00021**
APE **9499Z**

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE **Serge Chapuis** TEXTES **Elisabeth Voreppe** DESIGN GRAPHIQUE **studiomesdames.com**



Territoires d'Innovation - Biovallée, un programme co-piloté par :

